Zeitschrift: Bulletin de la Société suisse de Numismatique

Herausgeber: Société Suisse de Numismatique

Band: 9 (1890)

Heft: 2

Rubrik: Mélanges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NÉCROLOGIE

La Société de numismatique vient de perdre un de ses anciens membres les plus dévoués, en la personne de J. B. Gaifre Galiffe, né en 1818, décédé à Genève le 26 février 1890,
après une assez longue maladie qui l'avait forcé de renoncer
depuis une année aux travaux historiques, son occupation
de prédilection. Il n'entre pas dans notre cadre de rappeler
les œuvres historiques de Galiffe. Elles sont très nombreuses
et se trouvent dans les recueils suisses. Son œuvre numismatique se résume dans une étude sur les médailles militaires suisses, parue ici-mème il y a quelques années¹.

P.S.

MÉLANGES

La médaille de P. Aug. Adet.

Parmi les médailles genevoises rappelant des souvenirs historiques, D. J. Blavignac ² en a décrit une, frappée en 1794, au nom de P. Aug. Adet, résident de France à Genève. L'origine de cette médaille était jusqu'à ce jour mal définie. Frappée peu de mois après les tristes journées de Juillet, alors que les partis se trouvaient encore vivement surexcités, cette médaille avait-t-elle alors un caractère officiel ? est-ce le gouvernement, les clubs, ou les particuliers qui l'ont offerte à P. Aug. Adet, dont la courte et pacifique mission contrastait si fort avec les basses intrigues de son prédécesseur ? La question vaut la peine qu'on s'y arrête, car une médaille donnée officiellement au représentant accrédité de la Convention, dont les visées annexionnistes étaient connues, constituerait un document compromettant. Heureusement il n'en est rien. Non seulement la médaille de P. Aug. Adet n'a pas

¹ Médailles ou distinctions honorifiques accordées en Suisse pour services militaires par les autorités fédérales ou cantonales pendant le cours du XIX[™] siècle, dans le *Bulletin de la Société suisse de Numismatique*, quatrième année, Fribourg 1885, p. 33-47, avec une pl., et tirage à part, même date et lieu, in-8° de 15 p. avec une planche.

² Armorial genevois, Genève, 1849, in-8, av. pl. (M. D. G. t. VI et VII), et tirages à part, Genève, 1849, p. 320. Blavignac a décrit deux variétés de cette médaille.

été donnée par le gouvernement genevois ou par un corps constitué, non seulement elle ne semble pas avoir été offerte par un groupe de citoyens, mais encore il est plus que probable qu'elle n'a été frappée que dans un simple but de spéculation.

Voici en effet ce que nous lisons dans la *Feuille d'Avis*, en date du 20 décembre 1794, p. 666 ¹ :

Le citoyen Pierre Ferrier, graveur, guidé par son zèle et secondé par la complaisance du citoyen Adet, a profité des derniers moments dont ce digne représentant de la nation française a honoré notre République, pour se procurer sa ressemblance en relief. Il a eu le bonheur d'y réussir complètement, et il propose à ses concitoyens une médaille par souscription pour conserver parmi nous la mémoire précieuse de ce bienfaiteur de la nation genevoise. Le citoyen Pierre Ferrier espère que ses concitoyens se plairont à l'encourager...

Le prix de la médaille sera de 1 fl. 9 s. — Ceux qui voudront leur médaille en argent paieront le poids en sus.

La médaille de P. Aug. Adet n'est pas connue en argent, mais seulement en métal blanc et elle n'est pas commune. On en peut conclure que « le zèle du graveur Ferrier » n'a pas rencontré auprès de ses concitoyens toute la récompense qu'il semblait mériter.

E. D.

L'Académie des sciences morales et politiques vient de décerner à M. Barthélemy Saint-Hilaire une médaille gravée par M. Chaplain, membre de l'Institut, à l'occasion de son cinquantenaire académique. Cette pièce est excessivent remarquable par sa facture rappelant les plus beaux travaux de la renaissance italienne. Le buste regardant à gauche, en habit moderne, est d'un relief inusité dans la composition actuelle, mais d'un excellent effet. Le flan de la médaille va en s'abaissant vers les bords comme dans les œuvres de Bassiano. Il y a là, je crois, un heureux retour à la facture antique, et nous ne pouvons trop conseiller à nos graveurs

¹ Archives de Genève.

de s'inspirer de ce hardi document. La reproduction de la médaille se trouve dans le *Magasin pittoresque* du 15 février 1890.

P. S.

Je prie toutes les personnes possédant des médailles genevoises uniques ou gravées au burin, de bien vouloir m'en envoyer l'empreinte ou la description détaillée, étant sur le point d'entreprendre une description des médailles genevoises. Il existe certainemeet béaucoup de médailles de sociétés, tirs, abbayes et esquipots dont la description n'est pas connue et qui sont d'un grand intérêt pour la science. Les personnes qui voudront bien répondre à mon appel sont priées de me faire leurs envois au secrétariat de la société de numismatique, rue de la Cité, 20, Genève. P. Stroehlin.

Le gouvernement chinois vient de commander à Birmingham une émission de monnaies de cuivre et d'argent destinée à entrer en cours le 1^{er} janvier 1891. Ces pièces portent le signe de la monnaie de Peking. P. S.

Il existe à la bibliothèque publique de Genève un petit manuscrit assez curieux de Pierre Fatio, composé vers la fin du XVIII° siècle et donnant beaucoup de renseignements sur les monnaies ayant cours à Genève pendant la seconde moitié du XVIII° siècle. Ce manuscrit intéressera les personnes qui désireraient des renseignements encore plus détaillés que ceux que l'on trouve dans le bel ouvrage de M. Eugène Demole. Une copie de ce manuscrit existe dans les archives de la famille Micheli à Genève et une autre en avait été faite par notre regretté collègue M. L. Ladé. Il l'avait complétée d'après ses notes personnelles et différentes collections genevoises.

P. S.